

# Étanchéité sous dalles sur plots Bicouche

## ELEMENT PORTEUR EN MAÇONNERIE

PENTE 0 à 5%, avec isolant thermique

### TECHNIQUE

#### ÉLÉMENT PORTEUR

- En maçonnerie conforme à la norme NF P 10-203 (DTU 20.12).
- Pente de 0 à 5%.

#### PARE-VAPEUR

- Cas courant, locaux à faible et moyenne hygrométrie : Primaire **Aquadère®** + **Élastovap** soudé en adhérence.
- Autres cas : voir CPP ou AT correspondant.
- Sopravap® 3 en 1** assure la fonction pare-vapeur et le collage de l'isolant.

#### ISOLANT THERMIQUE

- Isolant admis conforme aux règles professionnelles sur les "isolants sous protection lourde" :
  - Collé sur le pare-vapeur par bandes de **Coltack®** ou collé à plein par **Sopravap® 3 en 1**.
    - Polysocyanurate de type **Efi green® Duo +**.
    - Perlite fi brée.
  - Collé à l'EAC exempt de bitume oxydé et surfacé :
    - Verre cellulaire.
- Posé librement sur l'étanchéité (isolation dite inversée).
- Polystyrène extrudé (à l'exclusion des dalles bois).
- Collé sur le pare-vapeur par bandes de **Coltack® Évolution**
  - Polystyrène expansé.

#### ÉTANCHÉITÉ

- Les feuilles d'étanchéité ne sont pas permutable.
- L'usage de **Styrbase® Stick** en 1<sup>ère</sup> couche permet de s'affranchir de la pose de **Sopravoile 100**.

#### CLASSEMENT INCENDIE

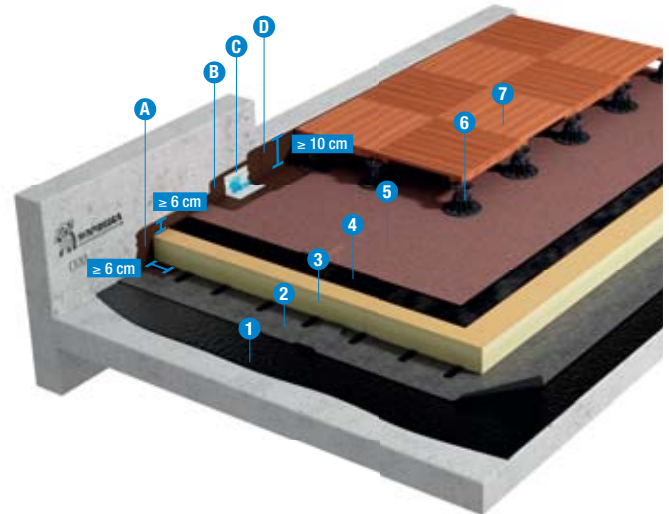
- Avec les dalles en béton, le comportement au feu des toitures mises en œuvre sous une protection lourde, conformes à celles de l'arrêté du 14 février 2003, satisfait aux exigences vis-à-vis du feu extérieur (art. 5 de l'arrêté du 14 février 2003).

#### PROTECTION

- Plots **SOPREMA** : hauteur  $\geq 5$  cm et  $\leq 20$  cm
  - + dalles T7 en terrasses privatives si la hauteur des plots est  $\leq 15$  cm,
  - + dalles T11 en terrasses collectives ou en terrasses accessibles au public, ou privatives si la hauteur des plots est  $> 15$  cm.
  - Dalles en béton conformes à la norme NF EN 1339 de type T7 ou T11.
  - Dalles en bois\* de pin maritime **Daldecor** (50 x 50 cm) bénéficiant d'un traitement contre les attaques biologiques classe IV. Surcharge d'exploitation admissible  $\leq 250$  kg/m<sup>2</sup> uniquement sur 2<sup>ème</sup> couche ardoisée (système optimal).
  - Dalles en bois\* de Maçaranduba **Exodalle** (50 x 50 cm).
  - Dalles en bois\* Itauba **Itaudalle** (50 x 50 cm).
- En système inversé, se référer aux Avis Techniques.

\*L'utilisation de dalles en bois est limitée à la zone de vent 3, site exposé.

- Dalles en grès **Sopradalle Ceram** (60 x 60 cm).
- En système inversé, se référer aux DTA.



- 1 Aquadère®
- 2 Élastovap
- 3 Efigreen® Duo + collé par bandes de Coltack
- 4 Styrbase® Stick
- 5 Sopralène® Flam 180 AR
- 6 Plots à vérin SOPREMA
- 7 Dalles en bois Itauba Itaudalle

- A Équerre Alsan® Flashing sur pare vapeur
- B Alsan® Flashing
- C Voile Alsan® Flashing
- D Alsan® Flashing (2 couches)

## SYSTÈME BICOUCHE

NF P 84-204 (DTU 43-1) + DTA/Avis Technique	Élastophène® Flam / Sopralène® Flam		
	Système Base	Système Optimal	Système Renforcé
2 <sup>ème</sup> couche	Élastophène® Flam 25	Sopralène® Flam 180 AR	Sopralène® Flam 180 Alu
1 <sup>ère</sup> couche	Styrbase® Stick	Styrbase® Stick	Sopralène® Flam 180
Écran	-	-	Sopravoile 100
Performance	F515T4	F515T4	F515T4

## CONSEILS

- Les revêtements autoprotégés par granulats minéraux (paillettes d'ardoises) permettent d'appliquer plus aisément les relevés Flashing (le film des revêtements Flam doit être sublimé ; l'aluminium des feuilles métal doit être délardé).
- En utilisant les plots hauts **SOPREMA**, les dalles alignées au niveau du seuil cachent les relevés permettant ainsi de réduire leur hauteur à 10 cm.
- La solution renforcée autoprotégée aluminium apporte une protection incendie complémentaire et une facilité d'entretien ("autolavage", plots non collés).
- Une pente de 1,5% à 2% évite les stagnations d'eau et les risques d'odeur.
- Dans les DPM, il est important d'indiquer la surcharge d'exploitation ainsi que la pose ou non de caillebotis aux niveaux des seuils.

# Étanchéité sous dalles sur plots Monocouche

## ÉLÉMENT PORTEUR EN MAÇONNERIE

PENTE 0 à 5%, avec isolant thermique PIR



### TECHNIQUE

#### ÉLÉMENT PORTEUR

- En maçonnerie conforme à la norme NF P 10-203 (DTU 20.12).
- Pente de 0 à 5%.

#### PARE-VAPEUR

- Cas courant, locaux à faible et moyenne hygrométrie : Primaire **Aquadère®** + **Élastovap** soudé en adhérence.
- Autres cas : voir CPP ou AT correspondant.
- Sopravap® 3 en 1** assure la fonction pare-vapeur et le collage de l'isolant.

#### ISOLANT THERMIQUE

- Isolant admis conforme aux règles professionnelles sur les "isolants sous protection lourde" :
- Collé sur le pare-vapeur par bandes de **Coltack®** ou collé à plein par **Sopravap® 3 en 1**.
  - Polyisocyanurate de type **Efigreen® Duo +**.
  - Perlite fibrée.
- Collé à l'EAC exempt de bitume oxydé et surfacé :
  - Verre cellulaire.
- Posé librement sur l'étanchéité (isolation dite inversée).
  - Polystyrène extrudé (à l'exclusion des dalles bois).
- Collé sur le pare-vapeur par bandes de **Coltack® Évolution**.
  - Polystyrène expansé.

#### ÉTANCHÉITÉ

- Dans le cas de pente nulle, mise en œuvre d'une bande couvre joint de renfort.

#### CLASSEMENT INCENDIE

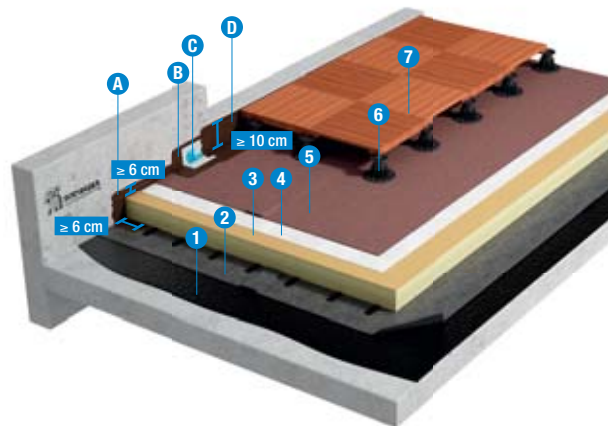
- Avec les dalles en béton, le comportement au feu des toitures mises en œuvre sous une protection lourde, conformes à celles de l'arrêté du 14 février 2003, satisfait aux exigences vis-à-vis du feu extérieur (art. 5 de l'arrêté du 14 février 2003).

#### PROTECTION

- Plots **SOPREMA** : hauteur  $\geq 5$  cm et  $\leq 20$  cm.
- + dalles T7 en terrasses privatives si la hauteur des plots est  $\leq 15$  cm.
- + dalles T11 en terrasses collectives ou en terrasses accessibles au public, ou privatives si la hauteur des plots est  $> 15$  cm.
- Dalles en béton conformes à la norme NF EN 1339 de type T7 ou T11.
- Dalles en bois\* de pin maritime **Daldecor** (50 x 50 cm) bénéficiant d'un traitement contre les attaques biologiques classe IV. Surcharge d'exploitation admissible  $\leq 250$  kg/m<sup>2</sup> uniquement en système optimal.
- Dalles en bois\* de Maçaranduba **Exodalle** (50 x 50 cm).
- Dalles en bois\* Itauba **Itaudalle** (50 x 50 cm). En système inversé, se référer aux Avis Techniques.

\*L'utilisation de dalles en bois est limitée à la zone de vent 3, site exposé.

- Dalles en grès **Sopradalle Ceram** (60 x 60 cm).
- En système inversé, se référer aux DTA.



- 1 Aquadère®
- 2 Élastovap
- 3 Efigreen® Duo + collé par bandes de Coltack
- 4 Sopravoile 100
- 5 Sopralène® Flam Unilay AR
- 6 Plots à vérin SOPREMA
- 7 Dalles en bois Itauba Itaudalle

- A Équerre Alsan® Flashing sur pare vapeur
- B Alsan® Flashing
- C Voile Flashing
- D Alsan® Flashing (2 couches)

## SYSTÈME MONOCOUCHE

DTA / Avis Technique	Sopralène® Flam Monocouche
Monocouche	Sopralène® Flam Unilay AR + Bande Couvre-Joint Unilay (en pente nulle)
Écran	Sopravoile 100
Performance	F515T4

## CONSEILS

- Les revêtements autoprotégés par granulats minéraux (paillettes d'ardoises) permettent d'appliquer plus aisément les relevés Flashing
- En utilisant les plots hauts **SOPREMA**, les dalles alignées au niveau du seuil cachent les relevés permettant ainsi de réduire leur hauteur à 10 cm.
- Une pente de 1,5% à 2% évite les stagnations d'eau et les risques d'odeur.
- Dans les DPM, il est important d'indiquer la surcharge d'exploitation ainsi que la pose ou non de caillebotis aux niveaux des seuils.